

Séance du jeudi 23 février 2023

Date de la convocation: 20/02/2023

Membres en
exercice : 15

Présents : 9

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois février l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE,
Laurence HOURLIER, Michèle MATHIEU, Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Thomas HOURLIER par Laurence HOURLIER,
Catherine PECHERY par Annick IENZER, Jacky PECHERY par
Olivier MAGUET

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara
LOUCHART

Absents:

DÉPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION - (D 2023 122)

L'Adjoint au Maire informe le Conseil municipal du programme « Culture – Développement culturel territorial » de la Région Bourgogne Franche Comté destiné à apporter un soutien aux collectivités locales qui souhaitent conduire, en milieu rural, des projets culturels en pleine implication sur leurs territoires, en lien avec des artistes professionnels et leurs citoyens, dans le cadre d'une stratégie de développement culturel durable.

Il propose que la Commune dépose un dossier de demande de subvention après avoir recueilli les propositions des associations locales qui ont été préalablement sollicitées par la Commune pour alimenter le dossier.

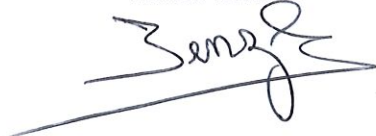
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à déposer un dossier de demande de subvention à la Région Bourgogne Franche-Comté au titre du programme « Culture – Développement culturel territorial »,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

